Vos questions / nos réponses

Codéine

Par Lil_iii87 Postée le 21/05/2025 10:51

> Bonjour, Je viens chercher des réponses auprès de vous. Je prends actuellement 9 Prontalgine par jour (4 matin et 5 après-midi) au départ pour des migraines. Je sens que lorsque je n'en prends pas, je ne suis pas bien et les migraines s'accentuent encore plus. Surement que mon corps s'y ai habitué... Avec la nouvelle règlementation d'ordonnance sécurisée, mon médecin m'a dit qu'il ne me ferait plus qu'une ordonnance mensuelle (de 2 ou 3 boites). Ce qui ne correspond pas vraiment à ce que je prends actuellement. Je ne sais pas comment faire pour diminuer ou substitué avec autres choses... Est ce que d'autres personnes seraient dans ce cas ? Merci

---

Mise en ligne le 23/05/2025

Bonjour,

Vous souhaitiez certainement échanger avec d’autres internautes connaissant des difficultés similaires aux vôtres. Cela est possible sur notre forum des discussions dont nous vous transmettons le lien en bas de page. Vous pourrez y publier votre message et trouver d'autres interlocuteurs.

Le support « vos questions-nos réponses » permet d’obtenir une réponse par des rédacteurs professionnels formés en addictologie.

Nous allons tenter de vous apporter quelques pistes de réflexion concernant votre situation.

Les traitements à base de codéine agissent sur la douleur. Or, à terme ils induisent un phénomène de tolérance obligeant à augmenter les prises en limitant potentiellement l’efficacité sur la douleur et génèrent une dépendance.

Ce médicament est un opioïde qui nécessite une diminution très progressive pour envisager un sevrage complet sans subir les effets désagréables du manque.

Pour plus d’informations sur les modes d’action, effets recherchés, effets secondaire et manifestations liées au sevrage, nous vous transmettons en bas de page notre fiche produit « opioïdes ».

Ainsi, nous comprenons bien que cette situation vous mette en difficulté. Les nouvelles restrictions ne correspondant pas suffisamment à vos besoins actuels, vous risquez d'éprouver des symptômes de manque. Nous ignorons si vous avez pu évoquer cette dimension en toute transparence avec votre médecin pour organiser éventuellement une réduction plus progressive et adaptée à votre réalité.

Si cela n'est pas possible, il nous semble important que vous puissiez vous rapprocher de spécialistes en addictologie pour vous aider à initier un sevrage en étant encadré et soutenu. Des solutions adaptées à votre situation pourront vous être proposées. Il importe que vous ne restiez pas sans soutien ou protocole d'accompagnement en vue de faciliter cette étape.

En fonction du contexte et après évaluation par un médecin addictologue, il est également possible de bénéficier d'un traitement de substitution aux opiacés (TSO). L'idée étant de prendre le temps nécessaire pour vous détacher de cette accoutumance sans souffrance. Cependant ces protocoles sont généralement de longue durée.

Ainsi, nous vous encourageons à vous rapprocher d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Médecin addictologue, psychologue, infirmier accueillent toute personne souhaitant être accompagnée dans un objectif de gestion, réduction, ou arrêt d'une pratique addictive.

Si cette alternative vous intéresse, nous vous transmettons en bas de page, un lien vers notre rubrique « adresses utiles » pour trouver les coordonnées d'un CSAPA près de chez vous. Il vous suffira d'y renseigner la ville et de sélectionner « sevrage ambulatoire » ou « soutien individuel usager/entourage » ou encore « substitution ».

Vous trouverez également en bas de réponse un article issu de notre site internet qui explicite davantage l'aide spécialisée ambulatoire.

Enfin, si vous avez le souhait de faire un point plus précis sur cette situation, n'hésitez pas à nous contacter au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h. Également par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

En savoir plus :

- Forums Drogues info service
- Fiche sur les opioïdes
- Adresses utiles du site Drogues info service
- L'aide spécialisée ambulatoire